

# L'ÉCHO DE SAINT-ARMEL

Bulletin d'informations municipales- N°108- Juin 2021





#### Mairie de Saint-Armel

14 rue de la Mairie 35230 Saint-Armel

Tél.: 02 99 62 71 58

Email: accueil.mairie@saint-armel-35.fr Site internet: www.saint-armel-35.fr

Lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h Mardi et vendredi de 14h à 17h30 Samedi de 9h à 12h

Mairie fermée les samedis du 17 juillet au 14 août.

#### **SOMMAIRE**

**3** Vie municipale

4 Enfance et Jeunesse

6 Cadre de vie

**9** Urbanisme

10 Vie économique

**12** Mobilité, énergie et recyclage

13 Vie sociale

15 Culture

**17** Vie associative

17 Portrait

#### Prochain numéro:

Août 2021

Date limite du dépôt des articles :

26 juin 2021

Journal bimestriel gratuit édité en 550 exemplaires par la Mairie de Saint-Armel.

**Directrice de la publication :** Morgane MADIOT, Maire **Élu à la communication :** Simon MC DONNELL

Conception, réalisation :

Service communication - Sonia LE MAOÛT - 02 99 62 93 83

Contact: communication@saint-armel-35.fr

## Pratique

#### Santé

Médecin : Dr Le Nabasque- 02 99 62 15 60

Cabinet infirmier (Chemin de la Ry): Mmes Dallier, Auguin, Bousaidi-

Perigois, Le Sager-Hassoun, Chauvel: 06 07 97 17 37

Cabinet Infirmier (place de l'Église) : Margot Duval et Loic Fabien

- 06 37 32 11 34

Kiné-Ostéopathe: Alan Saldana- 02 99 04 43 63

Kiné: Romain Aujeac- 02 99 04 43 63

Ostéopathe : William Besnard- 07 89 22 64 88 Cabinet paramédical : 11 place de l'Eglise

• Erwann Révolt (psychopraticien et hypnothérapeute) 06 78 66 03 22

• Meriadeg Le Bouffant (psychologue)- 07 68 63 75 58

• Morgane Le Gall (coach professionnelle) - 06 45 87 79 91

• Emmanuel Crocq (hypnothérapeute )- 07 55 61 19 78

Nadine Hallégouet (sophrologue) - 06 68 59 26 30

#### Scolarité et Enfance

Ecole des Boschaux : 02 99 62 77 60

Portail parents: https://www.logicielcantine.fr/starmel Contact:

06.82.72.21.37

Restaurant municipal: 02 99 62 93 86

Garderie municipale: De 7h20 à 8h30 et de 16h15 à 19h

02 99 62 93 87

Bibliothèque municipale : mercredi de 15h30 à 17h, vendredi de

16h15 à 17h30 et samedi de 10h30 à 12h -

02 99 62 93 88

Espace jeunes : Période scolaire : mercredi de 14h à 18h30, vendredi

17h à 20h- Vacances : du lundi au vendredi de 14h à 18h-

02 99 62 93 84

Accueil des P'tits pré ados : mercredis de 9h à 12h

Accueil de loisirs: Mercredi et vacances, ouverture 7h30. Accueil des

enfants de 3 à 10 ans jusqu'à 9h30 et fermeture à 18h30

02 99 62 81 45 /06 76 54 32 71

#### Déchets

**Déchetterie**: Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Fermée le jeudi après-midi.

Service déchets de Rennes Métropole : 0 800 01 14 31

#### **Urgences**

Pompiers: 18 et 112 à partir d'un portable

Police: 17 Samu: 15 S.O.S. médecins: 02 99 53 06 06

Hôpital Pontchaillou 02 99 28 43 21 ou 02 99 28 43 44 ou 02 99 28

43 45 ou le 15

Centre anti-poisons : 02 99 59 22 22 ou 02 99 28 42 22 Maison médicale de garde Janzé : **0**2 99 43 44 45

Maison medicale de garde Janze : 02 99 43 / Assistante sociale : 02 99 02 20 20

Clic Alli'âges: 02 99 77 35 13 S.O.S. amitié: 02 99 59 71 71 S.O.S. Femmes battues: 3919

Victimes d'agressions sexuelles : 02 99 28 43 21

S.O.S. victimes: 02 99 35 06 07

**Enfance en danger**: 0 800 58 57 79 ou 119

Sida info service: 0 800 84 08 00

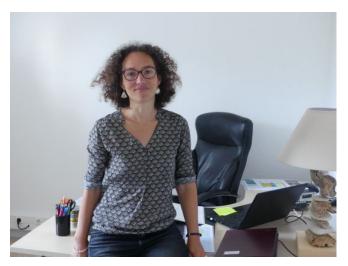
Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles

(CIDFF 35): 02 99 30 80 89

Info sociale en ligne: 0810 20 35 35

#### **Divers**

**E.D.F.**: 0 810 333 035 / **G.D.F.**: 0 810 433 035 **SPL** (**Eau du Bassin Rennais**) 02 23 22 00 00



MORGANE MADIOT
MAIRE DE SAINT-ARMEL

Juin s'offre à nous avec de belles perspectives de déconfinement. Les réouvertures sportives et culturelles sont progressives mais laissent espérer une reprise de toutes les activités en septembre.

Saint-Armel dispose à l'Arzhel de quatre salles et de plusieurs terrains extérieurs mis à disposition des associations, de l'école, des événements municipaux, et des particuliers ou professionnels qui la louent.

Il appartenait jusqu'à présent aux élus d'arbitrer les demandes de créneaux, de gérer les diverses problématiques liées à l'usage du bâtiment. Nous souhaitons dorénavant que les décisions soient prises conjointement avec les différents usagers. Nous créons donc un comité de gestion pour organiser ce dialogue et la prise de décision. C'est aussi une belle opportunité de faire se rencontrer les associations et de créer des liens.

Les modalités de fonctionnement de ce comité sont à définir ensemble, nous sommes à votre écoute. Vous n'êtes actuellement pas usager de l'Arzhel mais vous avez des idées ? Nous vous invitons à nous contacter et à les soumettre au futur comité de gestion.

Toujours sur le thème des relations élus/habitants, nous recevons de nombreuses demandes ou plaintes en Mairie. Nous nous organisons pour répondre à toutes les sollicitations, dès lors que l'auteur est identifié et joignable. Un suivi des plaintes va notamment être mis en place.

Pour finir, je vous annonce les deux prochains marchés mensuels des dimanches 13 juin et 4 juillet.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été!

## De nouveaux bureaux pour les services enfance et jeunesse

Lors de notre prise de fonctions, un petit tour des bâtiments municipaux nous a permis d'identifier qu'un local municipal était sous-exploité et se détériorait du fait de l'absence d'utilisateurs et de ventilation. Il s'agit de l'ancien logement de fonction situé au-dessus de la bibliothèque. Cet espace a été restauré par les agents municipaux, Nicolas et Renaud : désencombrement, ventilation, plomberie, électricité, nettoyage des murs, peinture, installation des réseaux.

Grâce à eux, quatre agents des services enfance et jeunesse disposent de bureaux pour travailler ensemble dans de bonnes conditions. Le local de la lingerie a, par la même occasion, subi un beau rafraîchissement.

Nicolas Bestin étant parti en mai vers d'autres horizons professionnels, c'est l'occasion de le remercier pour ces quelques années passées au sein de la commune et de saluer son engagement au service des armélien(ne)s.

#### **Morgane MADIOT**

## Rencontre Préfecture/Rennes Métropole

Fin avril, les élus de Saint-Armel ont sollicité des rencontres avec des élus métropolitains, puis avec la Préfecture. Nous avons présenté la situation financière de la commune et les mesures drastiques prises à l'occasion du budget 2021. L'objectif était de montrer que nous avions pris la pleine mesure de la situation financière de la commune, alerter nos interlocuteurs sur la difficulté à accomplir pleinement notre rôle de service public et à participer pleinement aux diverses politiques territoriales et nationales (habitat, rénovation thermique...), et enfin affirmer la nécessité d'être subventionnés lorsque nous en ferons la demande. Un premier accord de subvention nous a été donné par la préfecture au titre de la rénovation de certains éléments (passage à l'éclairage LED de l'école, changement des menuiseries du bureau des agents ALSH et périscolaires, installation d'une nouvelle canalisation suite à une grosse fuite d'eau sous le bâtiment de la bibliothèque), et **Rennes Métropole prendra en charge les** études et travaux de réfection de l'assainissement rue Salvator Dali, estimés à 30 000 € inscrits au budget d'investissement 2021. D'autres demandes sont en cours.



#### Réunions publiques : jeudi 5 juillet 2021 et jeudi 16 septembre 2021

Avec le déconfinement progressif, nous prévoyons quelques réunions publiques repoussées de longue date :

- Une présentation par Viabilis des projets de la ZAC le 5 juillet 2021, à 20h, Espace Arzhel
- Une présentation par les élus des projets communaux suivie d'un atelier participatif le **16 septembre à 20h, Espace Arzhel**

Nous vous attendons nombreux!

## ■■■Vie municipale

## DU COTÉ DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 18 mars 2021

L'intégralité des comptes-rendus des Conseils Municipaux est affiché en Mairie et disponible sur le site www.saint-armel-35.fr

#### Convention de Rétrocession à conclure entre la Commune, Rennes Métropole et le Groupe Giboire (OCDL LOCOSA)

Le lotissement de la Minoterie comprend des parcelles situées en zone naturelle protégée (espace vert autour de la fontaine).

Le secteur est situé en frange du bourg et fait l'objet d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation.

Les ouvrages destinés à intégrer le domaine public communal sont :

- Les espaces verts
- Les cheminements doux
- Le génie civil de communications électroniques
- Le crapauduc

Le lotissement comporte des équipements dont la propriété sera transférée à Rennes Métropole (voirie, éclairage, assainissement...). L'aménageur s'engage, par ailleurs, à contracter également une convention de rétrocession avec les gestionnaires de réseaux (ENEDIS, GRDF, Collectivité Eau du Bassin Rennais), lesquels deviendront, le cas échéant, occupants du domaine public à l'issue des rétrocessions foncières, et devront s'acquitter des obligations correspondantes. Le conseil municipal, lors de sa séance du 18 mars 2021, après en avoir délibéré à l'unanimité, a validé le projet de convention de rétrocession

#### Rachat du bien sis 8 chemin de la Ry (maison verte)

Qu'est-ce que le « portage foncier »?

C'est un dispositif qui permet aux communes de mettre en réserve des terrains lorsqu'elles n'ont pas les moyens de les acheter, Rennes Métropole s'en porte acquéreur. Au bout d'un certain temps, la commune a soit la possibilité de les racheter, soit celle de les faire racheter par un organisme qu'elle désigne.

Le 2 octobre 2007, le Conseil Municipal de Saint-Armel a sollicité Rennes Métropole pour l'acquisition d'une propriété située 8 chemin de la Ry (dite maison Verte) au tarif de 190 000 €.

Ce portage était prévu pour une durée de 5 ans. Deux avenants ont prolongé cette mise en réserve jusqu'au 30 septembre 2022.

Le conseil municipal, lors de sa séance du 18 mars 2021, après en avoir délibéré à l'unanimité, a acté le rachat par anticipation de ce bien.

Il y est prévu une extension de la cour de l'école primaire. - Prix d'achat initial : 190 000,00 €

- Frais de portage : 2 870, 54 €

- Prix total : 192 870,54 €



du lotissement de la Minoterie.

## **INCIVILITÉS**

## **TOUTES LES INCIVILITÉS ONT UN COÛT!**

La commune est régulièrement confrontée à l'incivisme de certains habitants : dépôts sauvages d'ordures ménagères ou de matériel, arrachages de

plantations, déjections canines dans les espaces publics, nuisances sonores, stationnement indélicat, etc.

Pis, des dégradations volontaires sont fréquemment commises :

- · à l'école : interphones arrachés, serrures cassées
- au cimetière : bris de verre, brise-vue bois cassé et balancé dans la cour, fleurs artificielles jetées dans la cour de l'école
- aire jeux : jeux cassés
- sans compter la destruction de mobiliers urbains ou de panneaux de signalisation...

Le coût pour la collectivité, et donc pour les contribuables, est loin d'être négligeable. Outre les frais de réparation ou de remplacement, il faut également intégrer le temps consacré par les services municipaux à la remise en état ou au nettoyage.

Nous constatons aussi des riverains qui effectuent des travaux bruyants en dehors des jours et heures autorisés ou qui brûlent des déchets malgré l'interdiction sur le département. Une vague de petits délits qui ne sont pas anodins. La municipalité appelle à la responsa-

bilité de tous pour que cessent les dérives sur la voie publique. Aujourd'hui, les usagers sont invités à être plus respectueux des règles. La Mairie a porté plainte contre les différentes dégradations commises.

## Parents, merci de sensibiliser vos enfants aux plantations de la commune!

Certains parterres, devant l'école par exemple, sont piétinés par les enfants à la sortie des classes.

Des jeunes plantations, dans la ZAC des Boschaux, ont été arrachées sous le nez des agents techniques. La Mairie demande à ce que soient respectés les plantations et le travail des agents.



### Brèves



## Cérémonie du 8 mai 2021

Suivant les recommandations de la Préfecture dues au contexte sanitaire, la commémoration du 8 mai 2021 s'est déroulée dans un format restreint.

Mme la Maire, Morgane Madiot,
M. Simon Mc Donnell, adjoint et
M. Eugène Aubry, Président des anciens combattants, ont déposé, une gerbe au pied de la stèle du monument aux morts place de l'Église.

# Conférence sur l'avenir de l'Europe

La conférence sur l'avenir de l'Europe offre aux citoyens européens l'occasion de débattre des priorités de l'Europe et des défis auxquels elle est confrontée.

Le Parlement européen, le Conseil et la Commission européenne se sont engagés à écouter les Européens et à donner suite, dans les limites de leurs sphères de compétences, aux recommandations formulées. D'ici le printemps 2022, la conférence devrait parvenir à des conclusions et fournir des orientations concernant l'avenir de l'Europe.

Le lien pour participer est le suivant : https://futureu.europa.eu

## ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES 20 ET 27 JUIN 2021 TRANSFERT DES BUREAUX DE VOTE

En raison du double scrutin et du respect des mesures sanitaires, les 2 bureaux de vote (cantine et garderie) seront transférés à l'Espace Arzhel pour les élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021.

Toutes les dispositions de protections sanitaires seront prises lors de ce scrutin pour permettre aux électeurs(trices) de voter dans des conditions de sécurité maximale : aménagement des bureaux de vote, mise à disposition de masques et de gel hydroalcoolique. Un dispositif analogue sera mis en œuvre pour les membres du bureau de vote et les scrutateurs mobilisés lors du dépouillement.

Pour ce scrutin, les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.



## Enfance et jeunesse

# PÉDIBUS POUR PARTIR À L'ÉCOLE DU BON PIED...



Un projet de pédibus est en cours suite à la réflexion d'un groupe d'enfants dans le cadre des Z'anims du soir à l'école. Le pédibus est un ramassage scolaire piéton. Tous les matins de classe, des adultes bénévoles (parents ou retraités) accompagnent un groupe d'enfants jusqu'à l'école élémentaire les Boschaux. La Mairie de Saint-Armel, ouvrira, à partir du lundi 6 septembre, deux lignes de pédibus.

Que ce soit ponctuellement ou tous les jours, tous les enfants sont bienvenus. Seul impératif : s'inscrire!

Deux trajets sont retenus : au Nord avec un départ de la Zac des Boschaux et au Sud avec un départ du lotissement de la Nouette. La mise en place des lignes passera tout d'abord par deux semaines test du 21 juin au 2 juillet 2021. Si ces semaines sont un succès et que le nombre de bénévoles est suffisant, nous ouvrirons les lignes de pédibus le 6 septembre 2021.

Vous l'aurez compris, pour faire fonctionner sur le long terme ces lignes de pédibus, **nous** 

avons besoin de bénévoles accompagnateurs(trices). Plus nous serons nombreux, moins la contrainte sera forte.

Vous pouvez vous engager sur un jour ou plus. Tous(tes) les arméliens(nes) âgé(e)s de plus de 18 ans et les grands-parents sont les bienvenus! Dans la mesure du possible, toutes les familles qui utiliseront le pédibus sont invitées à participer à ce bénévolat.

Alors si vous souhaitez devenir acteur(trice), inscrivez-vous avant le 15 juin en contactant la Mairie.

#### Contact:

02 99 62 71 58 accueil.mairie@saint-armel-35.fr

## **■■■** Enfance et jeunesse

## Les actualités

## **DE L'ACCUEIL DE LOISIRS**



Lors des dernières vacances de Pâques, les enfants ont demandé aux animateurs(trices) d'organiser une journée vélo pendant les vacances.

Ils sont donc partis en vélo pique-niquer au bord de l'étang de Bourgbarré.

Les enfants ont confectionné euxmêmes leur pique-nique avant de partir.

Une journée riche en partage et en émotions!

## **DIRECTION L'ÉTÉ...**

L'Accueil de Loisirs sera ouvert du 7 au 30 juillet et du 23 au 31 août.

Les enfants découvriront, avec joie, le monde qui les entoure. Ils partiront à l'aventure, dans la nature, observer les petites bêtes, s'émerveiller à voir pousser des petites graines, sentir les plantes, admirer et préserver la nature.

Le programme d'activité sera transmis aux familles par mail et sera disponible en Mairie, à l'accueil de loisirs et à la garderie début juin.

Les animateurs(trices) proposent des sorties qui répondent aux demandes et aux besoins des familles en fonction des conditions sanitaires gouvernementales).

Au programme : course d'orientation, fabrication d'hôtels à insectes, jardinage.

Afin de satisfaire le plus grand nombre de familles et d'organiser au mieux l'accueil des enfants, il a été décidé de mettre en place un système de pré-inscriptions.

Les familles qui souhaitent inscrire leur(s) enfant(s) doivent envoyer par mail le document transmis via le portail famille début mai. Dans

le cas où vos enfants ne sont pas scolarisés sur la commune, vous pouvez nous contacter par mail ou par téléphone.



#### **MINIS-CAMPS**

Cette année, deux mini-camps sont organisés sur la base de loisirs du Val de Landrouët. Les enfants découvriront la joie de partager des vacances entre copains et copines et de revenir avec plein de beaux souvenirs. Au vu de la crise sanitaire nous accueillerons exceptionnellement les CM2.

Au programme : course d'orientation, boxe éducative, kayak, escrime, kinball et tir à l'arc, piscine.

Les mini-camps sont complets mais vous pouvez transmettre un mail pour inscrire votre enfant sur liste d'attente à clsh@saint-armel-35.fr Maxime Leroy sera en charge de la direction du centre de loisirs durant l'été 2021. Les inscriptions seront ouvertes début juin. Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter au 06 76 54 32 71.



#### À NOTER

## Dates des minis-camps

Les minis-camps auront lieu:

· pour les enfants du CP et du CE1 :

du 12 au 16 juillet 2021

· pour les enfants du CE2 et du CM2 : du 19 au 23 juillet 2021

#### Contact :

Charlotte Esnault 02 99 62 81 45 ou 06 76 54 32 71 clsh@saint-armel-35.fr

## **DU CLUB DES JEUNES**

#### **NOUVEAUTÉ: CHANTIER PARENTS PRÉADOS CET ÉTÉ**

Le dispositif argent de poche a été mis en veille par les services de l'État. C'est pourquoi, le service jeunesse proposera par le biais de sa programmation du mois de juillet, une nouvelle forme de chantier participatif ouvert aux enfants scolarisés en CM2 et 6ème dès la rentrée scolaire 2021/2022. Tous les parents intéressés seront les bienvenus pour participer à cette aventure avec leur enfant.

Des créneaux de 3h seront proposés du 7 au 13 juillet 2021. À la différence des chantiers argent de poche, ce chantier participatif ne sera pas rémunéré mais le service jeunesse proposera un barbecue à

la fin de celui-ci pour remercier tous les participants.

Les activités auront lieu à l'école où il vous sera demandé de repeindre le préau de la cour des primaires. Le préau sera ensuite décoré par les enfants dans le cadre des Z'anims du soir à la rentrée scolaire.

Pour y participer, rien de plus simple : il vous suffit d'envoyer un mail à l'adresse suivante : jeunesse@saint-armel-35.fr

Pour plus d'informations, contacter Sonia, responsable de ces chantiers les mercredis de 14h à 18h et les vendredis de 17h30 à 19h.

### FRESQUE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Durant 6 séances, un groupe constitué de 9 p'tits pré-ados (CM1 et CM2) a réalisé une jolie fresque inspirée des mandalas. Située sur un mur de la bibliothèque, celle-ci crée un univers pour les petits mais aussi pour les plus grands.

Chaque animal représente une symbolique particulière. Les enfants ont fait le choix des différents animaux qu'ils souhaitaient voir figurer sur ce mur : une tortue symbole du monde et de la terre, un renard pour sa ruse, un éléphant représentant l'intelligence et la mémoire et un chat pour symboliser la douceur.

Une fois les choix effectués, les enfants ont dessiné et colorié leurs animaux en format A3 et chacun a pu voter pour sélectionner les différents motifs retenus.

Équipés de vidéoprojecteurs, ils ont dessiné les animaux sur l'immense mur de la bibliothèque puis sont montés sur un échafaudage, sur une échelle avec leurs pinceaux et palettes pour vous proposer leur œuvre.

Félicitations à Hippolyte, Inès, Ismaëla, Loni, Louis, Louna, Noah, Nora et Paolina pour leur créativité, leur bonne humeur et leur rigueur pendant toutes ces séances.



#### Contact:

Sonia Benureau 02 99 62 93 84 ou 06 83 74 33 65 jeunesse@saint-armel-35.fr

Cadre de vie

## DIAGNOSTIC EAU DE LA COMMUNE 160 POINTS D'EAU TESTÉS!

La commune a entamé son diagnostic sur l'eau des bâtiments communaux.

Ce diagnostic réalisé gratuitement par la Collectivité de l'Eau du Bassin Rennais (CEBR) a mobilisé Didier Roullier, agent technique et Elisabeth Maigret, adjointe.

Le 14 avril dernier la première étape a été réalisée. Toutes les factures ont été "épluchées" pour regarder les consommations d'eau et les différents abonnements facturés. Cette première approche a permis de voir que plusieurs sources d'économies financières sont possibles. Trois abonnements sont facturés alors qu'il n'y a plus de consommation sur les compteurs installés (ancienne salle polyvalente rue François Guérault, par

exemple).

Le 27 avril, Didier Roullier et Elisabeth Maigret ont été formés par Elisabeth Jodin de la CEBR, pour contrôler le débit d'eau sur chaque point d'eau des bâtiments de la commune.

Ainsi, ont été contrôlés 79 robinets, 51 toilettes, 22 douches et 8 autres points d'eau, soit 160 points d'eau sur les bâtiments communaux.

Cette opération montre déjà les disparités de débits sur un même équipement.

Toutes les données relevées ont été adressées à Elisabeth Jodin qui nous transmettra des préconisations techniques et un plan d'actions au regard de celles-ci.



Formation de Didier Roullier par Elisabeth Jodin

## **■**■Cadre de vie

## GRAINOTHÈQUE UN SUCCÈS FLORISSANT



Lors des trois permanences d'avril, il a été distribué 355 sachets de graines. L'essentiel de ce qui a permis de débuter la grainothèque avait été donné par l'association "Des Petits Pas Pour l'Homme".

Depuis, de nombreuses personnes ont régulièrement alimenté cette grainothèque en donnant des graines permettant de faire 274 sachets de plus.

Les boîtes sont maintenant dans le hall d'accueil de la Mairie. Les personnes souhaitant des graines peuvent aller se servir ou en déposer aux heures d'ouverture. Il reste des graines de légumes, d'herbes aromatiques, de fleurs et d'arbres.

Si vous avez dès maintenant des graines à donner, vous pouvez passer chercher des enveloppes et les reposer pleines à la Mairie, en indiquant dessus le nom, le lieu et l'année de récolte, ainsi que toutes autres précisions qui vous sembleront adaptées.

#### Comment allons-nous nous organiser?

Le Collectif Armélien Social Club à l'initiative de la grainothèque réfléchit avec l'association «Des Petits Pas Pour l'Homme», à la structuration du groupe autour de la grainothèque. Dès qu'il sera possible de se réunir, il vous sera proposé un rendez-vous pour en discuter.

#### Prochains rendez-vous le dimanche 13 juin 2021

La grainothèque sera présente sur le marché, place de l'Église de 9h à 12h30.

À partir de 15h, dans le cadre de l'opération «Bienvenue dans mon jardin», la grainothèque et l'association «Des Petits Pas Pour l'Homme» organisent une rencontre «Le jardin papotte» afin de mettre en relation les personnes inscrites auprès de la grainothèque.

Et nous organiserons, avant l'été, une première rencontre ainsi qu'à la fin de l'été un atelier autour de la collecte des graines. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Annick ou Catherine.

Contact :

Annick : 06 70 66 79 12 Catherine : 06 11 30 60 28

#### Prix Zéro Phyto Durable



L'engagement zéro phyto de la commune une nouvelle fois récompensé

Le 29 janvier dernier, la commune a reçu le prix Zéro Phyto Durable lors de la 21<sup>ème</sup> édition du Carrefour des gestions locales de l'eau par le Conseil Régional. Une cérémonie virtuelle a été organisée pour la remise du prix le 6 mai dernier. La nocivité des produits phytosanitaires sur la santé, l'environnement et l'eau n'est plus à démontrer. Merci à l'équipe du service technique à qui revient ce prix.



# Concours de fleurissement

es concours de maisons fleuries font depuis longtemps le bonheur des habitants, et c'est une jolie manière de mettre en valeur son habitation, de montrer ses talents de jardinier et de donner une belle image de sa commune. La municipalité de Saint-Armel organise un concours de fleurissement "jardins et balcons fleuris" ouvert gratuitement aux Arméliennes et Arméliens. Ce concours s'inscrit dans une démarche de végétalisation et sur la volonté de favoriser la biodiversité, deux objectifs phares de la commune. Par ce concours, la commune souhaite saluer l'investissement des habitants dans le fleurissement de leur habitation qui participe grandement à l'embellissement de la commune et à la préservation de la biodiversité. Voici quelques informations si l'aventure vous tente...

# Règlement du concours de fleurissement 2021 "Jardins et balcons fleuris"

Modalités de participation: le concours gratuit est ouvert à toute personne domiciliée à Saint-Armel, à l'exception des membres du jury et du Conseil Municipal. Pour participer, les espaces fleuris et jardins doivent être visibles de la rue. Le jury n'entre pas sur les propriétés privées. Il doit pouvoir juger le jardin depuis l'espace public. Tout type de jardin peut prétendre à concourir y compris des jardins potagers paysagés. Pour participer, les Arméliennes et Arméliens sont invités à remplir le formulaire d'inscription joint ou à venir s'inscrire à la Mairie. La clôture des inscriptions est le 21 juin 2021. Droit à l'image: les participants autorisent la commune à utiliser sur l'Écho de Saint-Armel les photos prises dans le cadre de ce concours y compris celles de la remise des prix.

#### Prix : Catégories du Concours :

- 1ère catégorie : maisons avec jardin visible de la rue
- 2ème catégorie : balcons, terrasses, murs d'immeubles collectifs

Composition du jury: le jury est composé de personnalités diverses, habitants de Saint-Armel (contacter la Mairie pour être membre du jury avant le 21 juin), membres de la commission biodiversité et cadre de vie et agents municipaux de Saint Armel.

Déroulement du concours: la visite du jury aura lieu le 27 juin au matin. Un classement sera établi par catégorie à partir d'une grille de notation. Seront appréciés: l'harmonie de l'ensemble, l'originalité de la composition, la diversité des végétaux et le respect de l'environnement. Suivra la délibération du jury. L'annonce du palmarès aura lieu lors de la remise des prix le 27 juin 2021 à 12h place de



#### l'Église.

Prix : un lot est attribué aux gagnants de chaque catégorie. Catégorie maisons avec jardin

1er prix : bon d'achat de 100 € offert par Terra City à Saint-Armel 2ème prix : bon d'achat 50 € offert par Hyper U Châteaugiron 3ème prix : bon d'achat de 15 € offert par Lysadis à Châteaugiron

Catégorie balcons, terrasses, murs, immeubles collectifs

1<sup>er</sup> prix: bon d'achat 100 € offert par Terra City à Saint-Armel 2<sup>ème</sup> prix: bon d'achat 50 € offert par Hyper U Châteaugiron 3<sup>ème</sup> prix: bon d'achat 15 € offert par Lysadis à Châteaugiron

**Autres :** la liste des résultats sera sur le site de la Mairie et diffusée dans les médias locaux. Le 1<sup>er</sup> lauréat de chaque catégorie distingué deux années consécutives sera "hors concours" pendant 1 an.

**Report ou annulation** : la Mairie se réserve le droit de reporter ou d'annuler le concours en cas de force majeure.

**Engagement des participants :** l'adhésion au concours entraîne de la part des candidats l'acceptation du règlement, ainsi que les décisions prises par le jury.

X		_
CONCOURS DE FLEURISSEMENT 2021 BULLETIN DE PARTICIPATION À REMETTRE EN MAIRIE JUSQU	J'AU 21 JUIN 2021	
Je m'inscris 🔲 au concours 🔲 pour être membre du jury (ne peut pas participer au conco	ours)	
Nom : Prénom : Téléphone	2:	
Adresse:		
Email :		
Catégories choisies : $\square$ Maison avec jardin visible de la rue $\square$ Balcon, terrasse, mur immed	uble collectif	
Cochez la case si vous pratiquez ces techniques : $\square$ Compostage $\square$ Paillage, récupération d	'eau 🗌 Zéro pesticide	
	₩ <b>0</b> 1	







## **■**■Urbanisme et Travaux

#### **PLUI**

## **MODIFICATION N°1 ET CONCERTATION PUBLIQUE**

Une modification générale du Plan Local d'Urbanisme intercommunale (PLUi) est envisagée dans la perspective d'une approbation en 2022. Elle a pour objectifs d'adapter le PLUi aux projets des communes et de la métropole et de l'améliorer pour en faciliter sa compréhension et son application.

Concernant notre commune, la modification du PLUi portera principalement sur les points suivants :

- Prendre en compte l'évolution des intentions programmatiques et d'aménagement sur le secteur de la Gare ;
- Garantir l'intégration paysagère d'une nouvelle activité au sein de la ZA des Mottais ;
- Permettre l'aménagement d'un nouveau cimetière pour répondre aux besoins en équipements communaux ;
- Mettre à jour des emplacements réservés et certaines dispositions quant au patrimoine bâti d'intérêt local.

Cette modification est précédée d'une concertation préalable dans la mesure où la procédure est soumise à évaluation environnementale. Des modalités de la concertation sont mises en œuvre afin de permettre d'associer à la démarche et de sensibiliser les habitants, les associations locales ainsi que les acteurs concernés du territoire. La concertation publique a commencé le 5 mai dernier et elle s'achèvera le 15 octobre.

Elle a pour objectifs de :

- Informer le public sur la démarche et l'élaboration de la modification du PLUi
- Sensibiliser la population et les usagers aux enjeux du territoire ;
- Favoriser l'appropriation des projets par l'ensemble des acteurs ;
- Contribuer à l'élaboration de la modification du PLUi.

Pendant toute la durée de la concertation, il est possible de consulter le dossier correspondant :

- À la Mairie de Saint-Armel et dans les locaux de Rennes Métropole
- En le téléchargeant sur le site internet de Rennes Métropole : https://metropole.rennes.fr/un-plan-local-durbanisme-intercommunal-pour-43-communes

Chacun est invité à faire part de ses remarques, observations ou suggestions pendant la durée de la concertation.

À l'issue de la période de concertation, un bilan sera dressé et annexé au dossier de modification du PLUi.

### ADOPTION D'UN PÉRIMÈTRE DE PRISE EN CONSIDÉRATION

Le secteur de la rue de Rennes qui constitue l'entrée dans Saint-Armel en provenance de l'Ouest et son environnement font l'objet de réflexions en termes d'aménagement.

En premier lieu, il s'agit de limiter le pic démographique sur la Commune.

Dans cet objectif, le Conseil Municipal a décidé d'instaurer un périmètre de prise en considération permettant de surseoir à statuer aux éventuelles demandes d'autorisations au titre de l'urbanisme sur les terrains concernés par cette étude afin d'éviter que la réalisation de cette opération d'aménagement ne soit compromise ou rendue plus onéreuse.



## UN LOTO DU PATRIMOINE

## SOUTENEZ LE PROJET DE RÉNOVATION DE L'ÉGLISE

L'Église, qui date du XVI siècle, est classée Monument Historique depuis 1988. C'est un joyau architectural de la commune.

Malheureusement, notre vieille dame de Saint-Armel est mal en point. Une étude diagnostic a été menée en 2018 pour déterminer la nature des travaux qui seraient à réaliser. Le montant des travaux de remise en état de l'édifice est estimé à 1,7 millions d'euros.

Dans cette étude, les travaux sur les cloches ont été priorisés.

En effet, l'effondrement des cloches entraînerait des dommages et des coûts majeurs sur la charpente et la toiture. Cette dépense est inscrite au budget depuis 2019 et une subvention (Dotation d'Équipements des Territoires Ruraux) de 50 % de la valeur des travaux a été octroyée à la commune en 2020. Les travaux seront réalisés en 2021.

Mais au regard du montant très conséquent des travaux décrits dans l'étude précitée et au vu de la situation actuelle de notre commune, la municipalité souhaite toutefois monter un dossier pour le loto du patrimoine en collaboration avec des paroissiens et habitants de Saint-Armel.

A cet effet, un groupe de travail restreint sera animé par Gilles Simon et Elisabeth Maigret pour élaborer ce dossier. Si vous souhaitez rejoindre le groupe de travail ou apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à contacter la Mairie.

Contact:

02 99 62 71 58 accueil.mairie@saint-armel-35.fr





## Vie économique**■■■**

## FORUM DES MÉTIERS

## **APPEL AUX ENTREPRISES**

Depuis 2016, les Villes de Corps-Nuds, Nouvoitou, Saint-Armel et Vern-sur-Seiche s'associent pour organiser le Forum des Métiers, en partenariat avec les partenaires de l'emploi.

N'ayant pas pu se dérouler en 2020, en raison du contexte sanitaire, la 5ème édition, renommée "Forum de l'Emploi et des Métiers", aura lieu les 8 et 9 octobre 2021, à Vern-sur-Seiche, avec deux communes supplémentaires : Bourgbarré et Saint-Erblon.

Elle portera un accent particulier sur l'emploi, de manière à donner un maximum de perspectives aux personnes privées d'emploi dans ce contexte de crise particulièrement difficile. Les villes souhaitent également porter une attention particulière aux métiers en tension, tels que l'aide à la personne, l'agriculture, le bâtiment ou l'industrie.

Le Forum conservera ses objectifs initiaux :

- apporter aux collégiens, demandeurs d'emploi, salariés et habitants des informations précises et concrètes sur les métiers ;
- informer sur la diversité des secteurs d'activité qui existent sur le
- faire connaître les entreprises implantées localement, leurs activités

et leurs métiers.

Les acteurs incontournables seront les mêmes que lors des précédentes éditions : les entreprises du secteur, mobilisées pour représenter leur structure, et les partenaires de l'emploi, qui accompagnent les communes dans la préparation et sont présents le jour J pour échanger avec les visiteurs.

Toutes les entreprises du secteur sont invitées à participer activement. La mobilisation de chacun contribue au rayonnement de notre secteur : présenter son métier, faire connaître son entreprise et son offre de service auprès du public, échanger entre entrepreneurs (réseau), diffuser les éventuelles offres d'emploi en cours ou à venir, etc. Une invitation individuelle sera adressée aux entreprises situées dans les communes organisatrices.

Une inscription est d'ores-et-déjà possible, auprès de Carine Guérin au 02 99 04 82 06 ou par mail à carine.guerin@vernsurseiche.fr

## **■**■■Vie économique

HAPPY CYCLETTE

## LE RÉPARATEUR S'EST ARRÊTÉ À SAINT-ARMEL



Le 5 mai dernier, la société Happy Cyclette a garé son camion atelier place de l'Église pour y réparer les cycles. De nombreuses personnes ont amené leurs vélos pour une révision, une réparation ou un achat d'accessoire. De 14h à 17h, les réparations se sont ainsi enchaînées. L'après-midi n'a pas suffi pour répondre à la demande. Ainsi, un des cinq camions de cette jeune entreprise bretonne était de retour le 19 mai dernier. N'hésitez pas à les contacter directement, ils se déplacent également à domicile.

Contact: Happy Cyclette 06 31 16 37 89



Cette année, pour la 4<sup>ème</sup> étape Redon-Fougères du Tour de France 2021, les coureurs passeront près de Saint-Armel le 29 juin prochain.

Ils traverseront les communes de Bains-sur-Oust, Bruc-sur-Aff, Pipriac, Guipry-Messac, Bains de Bretagne, Le Sel-de-Bretagne, Saulnières, Janzé, Amanlis, Châteaugiron, Noyal-sur-Vilaine, Liffré, La Bouëxière, Marpiré, Champeaux, Vitré, Balazé, Châtillon-en-Vendelais, Luitré-Dompierre, La Chapelle-Janson, Fleurigné, Beaucé, Javené pour cette étape de 152 kms au total.

À Janzé, la caravane passera à 13h et les coureurs dès 14h50 et à Châteaugiron, passage de la caravane à 13h10 et les coureurs à 15h.

## MARCHÉ ALIMENTAIRE UNE BELLE RÉUSSITE



Le premier marché s'est tenu le 2 mai dernier sur la place de l'Église, de 9h à 13h. Le public a répondu présent et les producteurs locaux ont été ravis.

Le but est de créer un moment convivial pour donner du baume au cœur à la population.

Rendez-vous le dimanche 13 juin puis chaque  $\mathbf{1}^{er}$  dimanche du mois.



## Mobilité, Énergie et Recyclage



## RETOUR SUR L'ATELIER MOBILITÉ ET DÉCHETS

Le 13 mars dernier, quatre élus, quatre armélien(ne)s et le responsable du service technique se sont réunis pour échanger sur la sécurité des voiries, les cheminements doux, piétons et vélos, les déchets et la gestion des incivilités. Vous trouverez, ci-après le compte-rendu de ces échanges constructifs. Le document complet est disponible sur le site de la Mairie www.saint-armel-35.fr

## 1- Temps de prise en compte du retour d'une centaine de questionnaires.

#### 2 - Rappel des actions misent en place et étudiées par l'équipe municipale sur le bien vivre ensemble

- Marche contre les incivilités le 5 septembre 2020 qui a rassemblé une cinquantaine de personnes afin de faire le tour des lieux dégradés à cause des incivilités.
- Rattachement de Saint-Armel à la Gendarmerie de Janzé afin de bénéficier de ressources plus proches.
- Étude de la participation citoyenne avec un référent sécurité.
- · Concept de ville prudente avec la sécurité routière.
- Les éco gardes association du 35 qui permet d'allier à la fois respect de l'environnement et des citoyens.
- Journée de ramassage des déchets le 17 avril (programmée 2 fois par an).
- Réparation vélos Incitation à utiliser l'aide du gouvernement pour réparer les vélos. 50 € par vélo + opération antivol de qualité à acheter en groupement + étude de parking vélo
- Programmation financière avec Rennes métropole pour obtenir enfin une piste cyclable entre Saint-Armel et Vern-sur-Seiche et notamment la sécurisation du passage dangereux entre la déchetterie et le pont de Vaugon. Étude avec Nouvoitou d'un ou plusieurs tracers de piste pour rejoindre les deux collectivités.
- Pédibus Suite au travail des enfants, un pédibus va être mis en juin sur une période test. Un appel à bénévoles est lancé pour une mise en service dès septembre.

#### 3 - Méthode du groupe de travail

Cet atelier permet un premier échange et une prise de conscience. Il sera suivi de publications pour encourager d'autres citoyens à venir rejoindre le groupe de travail. Le prochain atelier est prévu le samedi 19 juin 2021. L'objectif de ces ateliers est d'aboutir à des actions concrètes mises en place par les citoyens et la Mairie, (élu(e)s + service technique).

#### 4 - Expressions des participants

## a - Circulation des véhicules dans le bourg, les hameaux et sur les chemins doux

Il faut clarifier la signalétique et la règlementation.

Passer certaines zones de 80 kms/h à 50 kms/h, remettre des panneaux et du marquage au sol.

Mettre des barrières au Bas Plessix et rue du Gros Chêne et peut être d'autres zones à identifier.

Travailler avec les communes limitrophes sur la vitesse et les possibilités pour tous de circuler (nouvelles pistes cyclables, créer des zones pour les motos afin d'éviter de les retrouver sur les chemins doux).

#### b - Vivre ensemble et appropriation par les habitants

Un panneau de libre affichage à mettre place de l'Église et devant l'école afin de permettre aux habitants de s'exprimer et de faire des propositions pour la commune.

Installer dans les quartiers des tables et des bancs (fabrication par les habitants) pour permettre aux personnes de se rencontrer plus facilement.

Principe de l'ilotage : créer des comités de quartier destiner à animer et favoriser le vivre ensemble mais aussi surveiller les incivilités.

#### c - Déchets

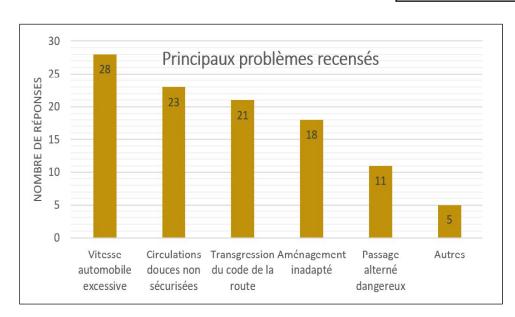
Tenue des poubelles et des espaces de dépôts : rappel des règles et veiller à ce que les collectifs les appliquent également, panneaux sur place, surveillance collective.

Opération «Saint-Armel, ville propre» régulièrement pour sensibiliser les habitants et les enfants.

Déchets canins : voir pour installer davantage de poubelles ou sacs à déjections. Consensus à trouver avec les propriétaires de chiens.

Le prochain atelier se tiendra le samedi 19 juin 2021 à l'Espace Arzhel. Il s'agira de travailler plus en profondeur chaque thème en sous-groupe et aboutir à quelques actions concrètes.

Vous souhaitez y participer ? Vous pouvez vous inscrire en Mairie.





## Contact: 02 99 62 71 58 accueil.mairie@saint-armel-35.fr

## **■■** Mobilité, Énergie et Recyclage

## OPÉRATION VILLE PROPRE

## PLUS DE 150 KILOS DE DÉCHETS RAMASSÉS

Une trentaine de bénévoles s'était donné rendez-vous le 17 avril pour ramasser les déchets sur la Commune.

Grâce aux efforts de toutes et de tous, plus de 150 kilos de déchets sauvages ont été collectés sur la commune.

Les océans et leur faune vous remercient, c'est toujours ça de moins dans l'estomac de nos poissons et donc du nôtre in fine!

Malheureusement ce sujet, comme celui des incivilités globales n'est pas simple à résoudre. Nous espérons cependant, que moins il y aura de déchets dans les rues, plus les habitants seront impliqués et moins ces incivilités se produiront.

C'est pourquoi, il ne faut pas hésiter à passer de temps en temps dans votre quartier pour ramasser les quelques détritus que vous pouvez trouver.

Nous vous donnons également rendez-vous le 18 septembre 2021, lors du World Cleanup Day, pour une nouvelle action de nettoyage!



## **■**■■Vie sociale

#### PLAN ALERTE

## **ACCOMPAGNER LES PERSONNES FRAGILES**

La Mairie de Saint-Armel accompagne les personnes fragiles et les personnes en situation de handicap. Des dispositifs d'alerte (plans Covid-19/Canicule) sont mis en place par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) afin d'assurer une veille des personnes concernées.

#### **PLAN ALERTE: FAITES-VOUS RECENSER**

Le CCAS accompagne les personnes de plus de 65 ans, les personnes en situation de handicap et tous les habitants isolés pour faire face aux situations difficiles, en période de pandémie Covid-19 ou de forte chaleur.

En cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, le CCAS se met en lien avec la personne pour assurer un suivi régulier de sa situation et lui conseiller les mesures à prendre.

Pour en bénéficier, il est nécessaire de se faire recenser auprès de la Mairie.

#### **PLAN CANICULE: INSCRIVEZ-VOUS**

Chaque année, en période estivale, le plan canicule est activé du 1<sup>er</sup> juin au 31 août afin de prévenir les conséquences sanitaires des températures élevées.

Ce dispositif d'alerte vise à recenser les personnes fragiles, en situation de handicap et seniors de + de 65 ans.

Pour en bénéficier ou recenser un proche, il suffit de prendre contact avec la Mairie.

Contact:

02 99 62 71 58

accueil.mairie@saint-armel-35.fr

#### CANICULE ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES

En cas de forte chaleur, voici quelques conseils à suivre :

- Buvez de l'eau en quantité suffisante et restez au frais
- · Fermez les volets et fenêtres le jour
- · Aérez la nuit
- · Mangez en quantité suffisante
- Évitez l'alcool
- Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

#### **EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15**

Informations : plateforme Solidarités Santé Gouv au 0800 066 666

- Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19
- · Lavez-vous les mains régulièrement
- Portez un masque
- Respectez une distance d'un mètre





#### CRISE SANITAIRE

## AIDES SPÉCIFIQUES AU LOGEMENT



La crise sanitaire se double d'une crise sociale. Beaucoup de personnes ont vu leurs revenus diminuer et sont en difficulté pour accéder à un logement ou tout simplement assurer le maintien dans leur logement actuel. Pour répondre à ces situations le département et Rennes métropole ont mis en place des dispositifs d'aides spécifiques.

Au niveau départemental, des dispositions spécifiques liées à l'épidémie de Covid 19 modifient le règlement du fond de solidarité logement (FSL) de façon transitoire, jusqu'en juin 2021. Les aides du Fonds Solidarité Logement peuvent vous aider à faire face aux frais d'accès à un logement (Loge accès 35) ou à conserver votre logement si vous êtes confronté à des difficultés financières (FSL Maintien).

## UNE AIDE POUR ACCÉDER À UN LOGEMENT : LE LOGE ACCÈS 35

#### De quoi s'agit-il?

Le Loge accès 35 peut vous aider à financer les frais liés à l'entrée dans un nouveau logement en location.

Peuvent être concernés par cette aide :

- Le dépôt de garantie ;
- La compensation de l'allocation logement sur le premier loyer ;
- Le mobilier de première nécessité et les frais de déménagement ;
- Les frais d'agence ou de notaire.

Selon les situations, cette aide peut être attribuée sous forme d'une aide (non remboursable) ou d'un prêt.

#### Qui peut accéder à cette aide ?

Le Loge accès 35 est accordé aux personnes dont le logement permet d'avoir une allocation logement (APL, ALF ou ALS). Il est soumis à un plafond de ressources (revenus financiers).

#### UNE AIDE POUR CONSERVER VOTRE LOGEMENT EN CAS DE DIF-FICULTÉS FINANCIÈRES : LE FSL MAINTIEN

#### De quoi s'agit-il?

Selon les situations, les aides du FSL maintien peuvent être attribuées sous forme d'une aide (non remboursable) ou d'un prêt. Elles peuvent prendre 3 formes :

- Le FSL logement permet de faire face à une dette en lien avec votre logement (loyer, assurance habitation, etc.).
- Le FSL fluide peut vous aider en cas de difficultés de paiement de vos factures d'électricité, d'eau, de gaz...
- Le FSL téléphonie peut être demandé pour faire face à une dette de téléphone fixe ou d'abonnement internet.

#### **QUI PEUT ACCÉDER À CES AIDES?**

Ces aides peuvent être accordées aux locataires, résidents ou propriétaires occupants, dans la limite d'un plafond de ressources.

Selon votre situation et votre besoin vous pouvez vous adresser directement à votre CAF (pour une demande d'aide d'un montant inférieure à 400 €), pour une demande d'aide supérieure à 400 € (par an), adressez-vous à un travailleur social au Centre Départemental d'Action Sociale. Si vous habitez sur Saint-Armel, vous pouvez contacter le CDAS de Thorigné-Fouillard au 02 99 02 20 20.

Pour plus d'information, vous pouvez vous rendre sur le site dédié du département https://www.ille-et-vilaine.fr/demande-fsl ou contacter le service social de la Mairie de Saint-Armel.

#### **AU NIVEAU MÉTROPOLITAIN**

## LE FOND D'URGENCE LOGEMENT (FUL)

Rennes Métropole engage un million d'euros pour soutenir les locataires impactés par la crise. Le 9 juillet 2020 Rennes Métropole a créé le Fonds d'urgence logement (FUL). Ce FUL bénéficie d'une dotation d'un million d'euros. Il vise à soutenir les ménages du parc privé et du parc public en difficulté de paiement de leur loyer du fait d'une baisse de ressources liée à la crise sanitaire. L'objectif est de prévenir et traiter les impayés de loyer afin d'éviter les procédures contentieuses et la perte du logement.

#### **Public ciblé**

L'aide s'adresse à tous les métropolitains ayant connu des baisses de revenus liées à la crise Covid, qu'ils soient aujourd'hui sans emploi, salariés en chômage partiel, intérimaires, autoentrepreneurs, intermittents du spectacle, étudiants, etc.

#### Critères d'éligibilité

Les aides sont déclenchées à partir du moment où :

- Une baisse des ressources est constatée à partir du 16 mars 2020
- Les ressources au moment de la demande sont inférieures aux plafonds fixés par Rennes Métropole.

Par ailleurs, pour les locataires du parc privé, l'aide sera attribuée si le loyer résiduel (hors charges) est supérieur à 30 % des ressources du ménage. Par exemple, avec un revenu de 1 000 € et un loyer résiduel de 500 €, le montant pris en charge par le FUL sera de 200 € mensuel, dans la limite de trois mois renouvelables.

#### Modalités d'aide

Tout locataire en difficulté de paiement de ses loyers et concerné par une baisse de ressources en lien avec la Covid-19 est invité à contacter l'Adil via le numéro vert unique pour bénéficier d'une évaluation de sa situation. S'il relève des critères d'éligibilité mentionnés ci-dessus, l'Adil pourra instruire la demande d'aide. Si le locataire relève du parc social, l'Adil le réorientera vers son bailleur, qui étudiera sa situation.

Les ménages qui perçoivent des aides exceptionnelles d'urgence logement Covid, peuvent également être éligibles au Fonds d'urgence logement de Rennes Métropole. Son montant sera apprécié au regard des autres aides accordées.

Rennes Métropole a mandaté l'Adil 35 (Agence nationale pour l'information sur le logement) qui est l'opérateur local en charge du numéro vert «SOS loyer» à contacter pour bénéficier de ces aides.

Contact: 0805 160 075

## **EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE**

### LA BIODIVERSITÉ DE LA VALLÉE DE LA SEICHE 1<sup>ER</sup> VOLET: LES OISEAUX



#### Jusqu'au 15 septembre Bibliothèque Municipale

Après de longs mois de préparation, la Mairie vous propose une première exposition culturelle à la Bibliothèque Municipale sur la biodiversité de la Vallée de la Seiche

Le premier volet est consacré aux oiseaux de notre vallée.

Une trentaine de clichés d'oiseaux représentatifs de la Vallée de la Seiche y seront présentés. Chaque cliché comportera les informations suivantes : nom vernaculaire, nom scientifique, si l'oiseau est sur la liste rouge en France et en Bretagne, un indicateur sur l'état de la population de l'oiseau et son habitat.

Les enjeux de cette exposition sont triples :

- Enjeu culturel : mettre en valeur des photos artistiques exceptionnelles;
- Enjeu pédagogique : faire connaître aux plus jeunes et aux plus âgés la composition du patrimoine vivant qui nous entoure sur notre commune;
- Enjeu participatif : lancer un élan culturel participatif. Cette exposition a été montée de façon artisanale avec le concours de plusieurs personnes, associations, entreprises et élus.

Nous comptons, chaque année, offrir un nouveau volet à cette exposition sur la biodiversité de la Vallée de la Seiche.

Arméliennes, Arméliens, votre concours en apport de photos sera un plus pour les prochains volets!



Je m'appelle Pauline Moinereau, j'ai 32 ans.

J'ai commencé la photographie animalière après avoir emménagé dans la campagne entre Nouvoitou et Saint-Armel.

La photo de nature a été la soupape de décompression d'une vie professionnelle envahissante, un moyen de ralentir, de méditer aussi pour moi qui suis très contemplative. Rapidement, je me suis rendu compte de la diversité de la faune et de la flore locale, de sa beauté... de sa précarité aussi. Préca-

rité face à la fragmentation des milieux, à la destruction des habitats, aux pesticides ou à la pollution. Certains parlent de la photo animalière comme d'une passion de toujours, d'autres d'une rencontre, d'un déclic. J'ai plutôt l'impression que la flamme a simplement grandi en moi petit à petit, de plus en plus à chaque émerveillement, chaque rencontre avec un chevreuil, un criquet, un renard ou un roitelet...

Plus j'en découvre, plus je veux en apprendre, plus je suis fascinée.

En partageant cette fascination, notamment sur les réseaux sociaux, j'espère partager ma vision de cette nature, ordinaire et extraordinaire, transmettre l'envie de vous arrêter au bord d'un chemin pour écouter le chant des oiseaux, s'émerveiller de l'ardeur des insectes, ou simplement contempler le pay-

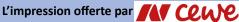


#### Partenariat LPO Ille et Vilaine

Un grand merci à la Ligue de Protection des Oiseaux d'Ille-et-Vilaine qui nous a donné de la documentation sur les oiseaux! Une tirelire LPO sera mise en place à la bibliothèque si vous souhaitez faire un don à la LPO d'Ille-et-Vilaine!

## Les photos planantes des oiseaux vus par

Un grand merci à Pauline Moinereau, passionnée de biodiversité, résidant à la Gravelle à la frontière entre Nouvoitou et Saint-Armel. Pauline nous a mis à disposition gracieusement ses superbes clichés et a travaillé sur les fiches d'identité des oiseaux exposés.



L'impression des clichés a été confiée à Cewe, entreprise d'impression photo professionnelle située à Vern-sur-Seiche.

L'entreprise développe une ambitieuse politique environnementale : leurs papiers sont certifiés FSC® (FSC-C101851) et l'ensemble des produits de la marque présente un bilan carbone neutre.

Cewe nous a offert gracieusement les tirages photos.

Un grand merci à Vanille de Cewe qui a été très réceptive à notre projet et a été à l'écoute de nos contraintes et de notre situation financière!







## **BIBLIOTHÈQUE GRATUITE POUR TOUS**

La bibliothèque est le lieu culturel de la proximité sociale, de la connaissance partagée, où chacun est bienvenu. Elle propose une offre documentaire riche et diversifiée pour tous les publics.

Que vous soyez un lecteur assidu ou au stade de débutant, les bénévoles de la bibliothèque municipale "Le Chat'Pitre" vous accueillent avec le sourire pour vous orienter et vous conseiller dans vos choix de lecture.

Dorénavant, l'inscription sans frais, se fait directement à la Bibliothèque. Alors quel que soit votre âge, vos goûts, les bénévoles vous attendent pour faire vivre ce lieu culturel.

Merci à tous les bénévoles : Anne, Virginie, Aourell, Hélène, Jacqueline, Jocelyne, Marie-Annick, Patricia, Samantha, Virginie, Claude, Fabien, Jacky.





Faites connaître vos suggestions de livres, de bandes dessinées....



La consultation est en accès libre. Le prêt de documents est gratuit. Venez partager vos lectures.

Des moments de convivialité
autour des livres.

## **SPECTACLE**

Mardi 15 juin, 17h, Espace Arzhel Spectacle de rue - Accès libre

#### LA MÉTHODE FOWLEY

Après son passage en chanson au marché du mois de mai, Pierre Bonnaud est de retour sur notre commune pour répéter et réactiver son spectacle « La Méthode Fowley ». Comble du bonheur, c'est avec Catherine Macé qui intervient aussi sur Saint-Armel avec «Trésor Commun», qu'ils nous offrent cette remise en jambe en semaine et en extérieur. Une vidéo est en lien sur le site internet de la commune!

«Constance Fowley est professeure de chant d'origine britannique. Guindée et excentrique, elle évoque Mary Poppins aussi bien que Tatie Danièle. Le public est sa chorale, le chant : sa mission. Jacques est l'assistant et le plus grand fan de miss Fowley. De fil en aiguille, ils embarquent le public dans

un cours de chant interactif et délirant, avec pour objectif d'atteindre l'harmonie collective.»

Une véritable chorale publique, des personnages clownesques, des séquences de chant collectif, des exploits burlesques, des catastrophes hilarantes, le tout saupoudré d'une poignante humanité... C'est la Méthode Fowley.



#### LE COUP DE CŒUR DU MOIS

" Hélène a perdu sa mère à l'âge de 3 ans, d'un accident de la route, lui a-t-on dit pendant toute son enfance.

Son père s'est remarié avec Sylvia, la meilleure amie de sa mère. Quand Hélène (enfant) pose des questions sur la mort

de sa mère, on la somme de se taire. Le sujet est tabou. À 40 ans, Hélène découvre un article de presse avec une photo de sa mère et d'un homme lors d'une compétition sportive.

Elle entreprend des recherches par le biais d'une petite annonce, et contre toute attente, elle reçoit une réponse d'un homme, Stéphane qui vit à Londres et qui reconnait son père sur la photo!

Commence alors une longue correspondance entre Hélène et Stéphane à la recherche du passé, du lien entre les deux personnages sur la photo."

Une très belle écriture, un échange de lettres, de courriels...passionnants, intrigants jusqu'à la découverte de la vérité. Une belle histoire... Livre disponible à la bibliothèque.

Jacqueline Le Bras

# Eux, sur la photo de Hélène Gestern Eux sur la Photo.



**Contact :** Bibliothèque Municipale Rue de la Mairie

Mercredi 15h - 17h Vendredi 16h15 - 17h30 Samedi 10h30 - 12h

## **■■■** Vie associative

### LES STARMÉLIENS

N'ayant pu jouer qu'une seule date sur les 6 prévues lors du 1<sup>er</sup> confinement de mars 2020, nous nous sommes rattrapés juste avant le 2<sup>ème</sup> confinement en jouant 4 dates fin octobre 2020.

Ce fut un soulagement et un beau succès!

Merci à toutes et tous d'avoir accepté les conditions sanitaires et partagé notre soif de détente !

Partis sur un nouveau projet de sketchs (Bang Public), nous avons choisi dans un premier temps - et si les conditions le permettent - de participer au festival de théâtre du P'tit souffleur de **Pancé le week-end du 19-20 juin 2021.** 

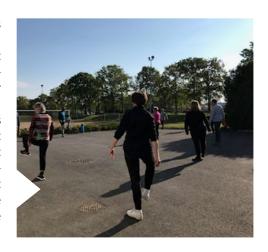
18 troupes de théâtre amateur vous donnent rendez-vous gratuitement pour assister à des petites pièces de théâtre! Venez nombreux découvrir sous chapiteau ou au théâtre de verdure de Pancé des artistes amateurs!



#### GYM VOLONTAIRE

Du côté de la Gym Arzhel...

Après un long confinement, reprise des cours de gym douce du vendredi matin animés par Jacky. Un réel bonheur se lisait sur les visages des adhérents qui se sont retrouvés au matin du 30 avril en extérieur face à la nature baignée par un doux soleil. Les dirigeants veillent à ce que les mesures barrières soient bien respectées pendant la séance. Les autres cours du lundi soir et mercredi soir (gym tonique et Cross Training) restent en distanciel et reprendront prochainement en salle. Le bureau a veillé à ce que les cours soient maintenus toute l'année par visio et vidéos.



## **■■■** Portrait de femme

#### Quelques dames de notre commune sont nées dans les années 1925/1930. L'une d'entre elles, Mme Massiot se raconte un peu.



Madame Massiot Maria - Monique est née en 1930 à la ferme de la Jaille.

Elle va à l'école à pied, par tous les temps. À cette époque, filles et garçons sont séparés

En hiver, une charrette pleine de bûches est dans la cour. Les élèves la déchargent eux-mêmes pour alimenter les poêles à bois de chaque classe.

Brillante élève, elle obtient le prix d'excellence au certificat d'études. Mais la guerre est arrivée et il a fallu aider aux travaux de la ferme.

Elle épouse Monsieur Roger Massiot, gendarme. Le couple se déplace beaucoup en France avant de s'installer dans le quartier Clémenceau de Rennes avec leurs deux enfants.

À la retraite, ils reviennent vivre sur les terres familiales.

À ce jour, Mme Massiot a une excellente mémoire. Elle aime écouter les informations à la radio, utilise Internet pour des recherches et pour jouer sur son ordinateur et aussi sur son smartphone.

Elle partage un après-midi par semaine le plaisir de jouer au scrabble avec une amie. Elle adore son jardin d'ornement pour lequel elle se fait aider maintenant.

La vie loin du bourg n'est pas forcément facile lorsque les années sont là, cependant Mme Massiot n'est pas prête à quitter son village natal.



www.delaire-recuperation.com

Cesson-Sévigné 02.99.26.16.61

**Saint-Armel 02.99.62.78.20** 





















Fax : 02 99 62 17 50 Site : www.lorho-mat.com Mail : lorho-mat@wanadoo.fr



## L'agenda des événements

#### **▶** Juin 2021

#### Dimanche 13 juin, 9h à 13h

Marché alimentaire

#### Mardi 15 juin, 17h **Espace Arzhel**

Spectacle de rue «La Méthode Fowley»

#### Samedi 19 juin, **Espace Arzhel**

Atelier Mobilité et déchets

#### Dimanches 20 et 27 juin,

Élections Départementales et Régionales

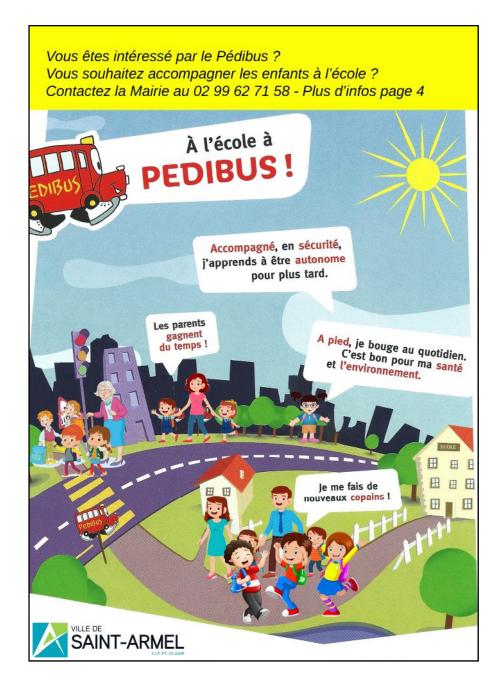
→ Bureaux de vote transférés à l'Espace Arzhel

#### ▶ Juillet 2021

Jeudi 1er juillet, 20h Conseil Municipal

#### Jusqu'au 15 septembre,

Exposition photos à la bibliothèque La biodiversité de la Vallée de la Seiche: les oiseaux



#### PERMANENCES DES ÉLU(E)S

Morgane Madiot, Maire

Du lundi au samedi sur rendez-vous

Adjoints : sur rendez-vous.

Contactez l'accueil de la Mairie ou le 02 99 62 71 58

Jacky Chauvière: Vie Associative, Animations et Intergénérationnel

Elisabeth Maigret: Finances durables et Biodiversité, Espaces verts, Cadre de vie Simon Mc Donnell: Vie démocratique, Information/Communication, Citoyenneté

Karine Châtel: Mobilité, Energie et Recyclage Gilles Simon: Urbanisme, Travaux et Patrimoine Mélanie Reucheron : Éducation et Culture Yves Joannes: Economie locale, Emploi, Social